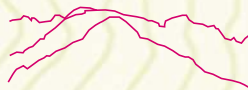


Perspectives

Chamonix



Chamonix en 2050 : une ville «post-carbone»

Comment vivra-t-on à Chamonix dans quarante ans ? C'est la question que s'est posée l'équipe municipale lors d'ateliers initiés par le CAUE de Haute-Savoie. L'objectif : avoir une vision de ce que sera la montagne de demain, dans une perspective «post-carbone».

2050, c'est loin. Très loin. Mais se projeter dans un futur si distant permet de s'affranchir des préoccupations du moment pour envisager l'avenir dans un contexte plus libre et donc plus ambitieux. «*En faisant un tel saut dans le temps, on peut se permettre sinon de rêver, du moins d'imaginer des scénarios jusqu'au-boutistes, proches d'une situation idéale,*» explique Arnaud Dutheil, directeur du CAUE de Haute-Savoie. C'est dans cet esprit que ce dernier a proposé à la Commune de Chamonix de participer à un groupe de travail, composé d'élus, de techniciens et d'experts du CAUE, sur le thème de «Vivre en montagne en 2050». Une initiative menée également dans les départements de l'Isère et de la Savoie, en partenariat avec l'Université de Grenoble*.

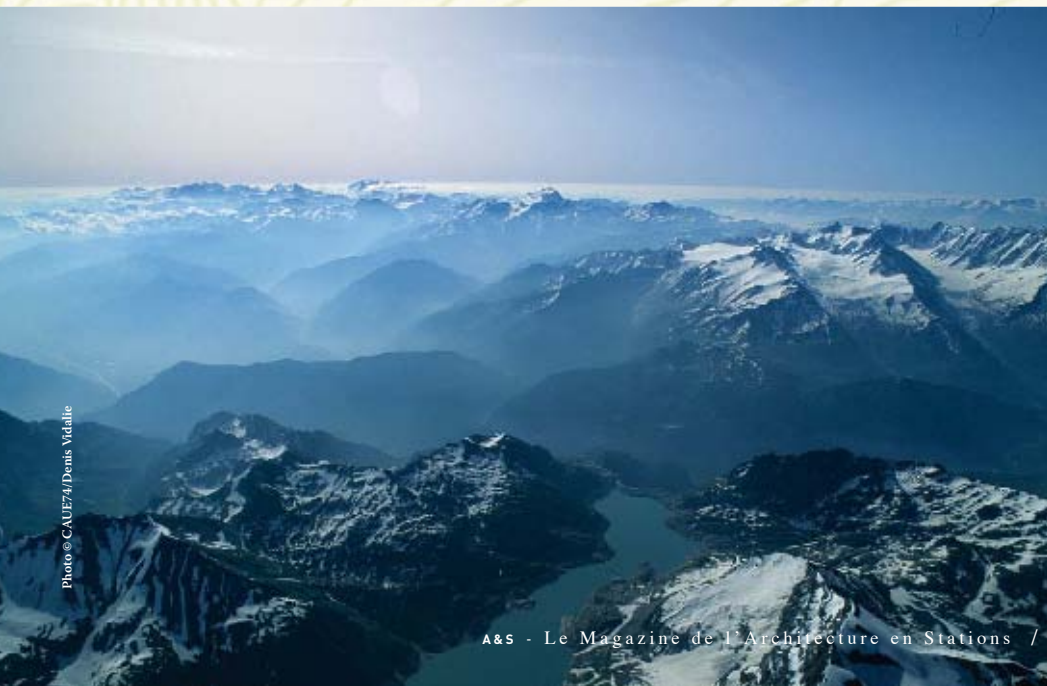
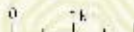
Une station engagée

Séduit par la démarche du CAUE, le maire de Chamonix, Éric Fournier, a vu là l'occasion de réfléchir à l'avenir de la station sur le très long terme, ce qui ne se fait guère habituellement : «*Comme la plupart des collectivités, nous travaillons plutôt sur des perspectives de quinze à vingt ans, pas plus. Se positionner sur des échéances plus lointaines permet de vérifier si nos choix actuels s'inscrivent bien dans les scénarios du futur.*» L'intervention d'experts techniques externes à la municipalité apporte par ailleurs un autre regard, incitant parfois à des approches provocatrices, voire décalées. Et c'est ce qui fait la richesse de l'exercice.

Déjà exemplaire en matière de développement durable, la ville de Chamonix s'est volontairement engagée, via la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc, dans un Plan Climat Énergie Territorial. Celui-ci vise à atténuer les émissions de gaz à effet de serre (les diviser par 4 en 40 ans, selon les objectifs du facteur 4), par des actions favorisant les transports doux, les économies d'énergie et le développement d'énergies de sources renouvelables. Il s'agit aussi d'adapter le territoire aux inéluctables changements liés au réchauffement climatique, par des études sur l'évolution des risques naturels sur la vallée, mais aussi sur les impacts des activités touristiques sur l'environnement.



Échelle



Bâtir un scénario idéal

En poussant la réflexion plus loin, le programme «Vivre en montagne en 2050» a permis d'imaginer une ville qui ne consomme plus ou presque plus d'énergie fossile, et ne rejette donc plus de gaz à effet de serre, une ville «post-carbone» en somme. Trois ateliers ont réuni élus, techniciens de la ville et experts du CAUE, autour des thématiques majeures : les transports, la démographie, l'énergie.

Les scénarios envisagés pour 2050 mettent en scène un Chamonix sans voiture : les véhicules sont garés en bas de la vallée, où une offre multiple permet de relier la station : un service de navettes emprunte les Egratz devenu un site proposé, l'infrastructure ferrovière voit son trafic renforcé, enfin un câble permet d'acheminer personnes et marchandises au cœur de Chamonix. Là, un réseau de transports en commun très développé a pris le relais des voitures particulières. Pas de voitures et pas de poids-lourds non plus : la fameuse route blanche qui mène au tunnel du Mont Blanc a été recouverte et le trafic, devenu ainsi souterrain, se limite aux véhicules légers en transit. Cet aménagement a permis de reconquérir l'espace pour y construire de nouveaux quartiers : *«La ville manque aujourd'hui à la fois de foncier et de logements pour accueillir de nouveaux habitants, notamment les familles, et la tendance ne risque pas de s'inverser sans une politique réellement volontariste,»* commente le maire, Éric Fournier, qui voit d'un très bon œil le scénario envisagé.

Un scénario qui prévoit également l'autonomie de la vallée en énergie grâce, notamment, à la présence de l'eau : *«Outre le barrage d'Emosson, la rivière Arve qui traverse la vallée peut servir de colonne vertébrale à la production d'électricité hydraulique,»* précise Arnaud Dutheil. A cela s'ajouteraient quelques centrales solaires et, pourquoi pas, la possibilité de récupérer la chaleur émise par le tunnel... Reste la question du coût, de tels aménagements réclamant bien sûr des investissements importants. *«On peut très sérieusement supposer que la création de foncier au-dessus de la route blanche permettrait de financer un grand nombre de projets,»* argumente Arnaud Dutheil. Voilà donc une piste à explorer.

Chamonix sera-t-elle une ville idéale en 2050, comme le laissent supposer les différentes hypothèses avancées ? Il est vrai qu'en quarante ans, il peut se passer beaucoup de choses et tous ces scénarios sont à prendre avec recul. Mais loin d'être fantaisistes, ils sont finalement tout à fait réalistes. Alors, pourquoi ne pas s'en inspirer ?

**Les communes d'Arvillard (73) et de Revel (38) ont mené la même démarche en parallèle à Chamonix, cette action prépare le colloque CIMES 2011 organisé par la Fondation Facim à Chambéry en décembre 2011.*

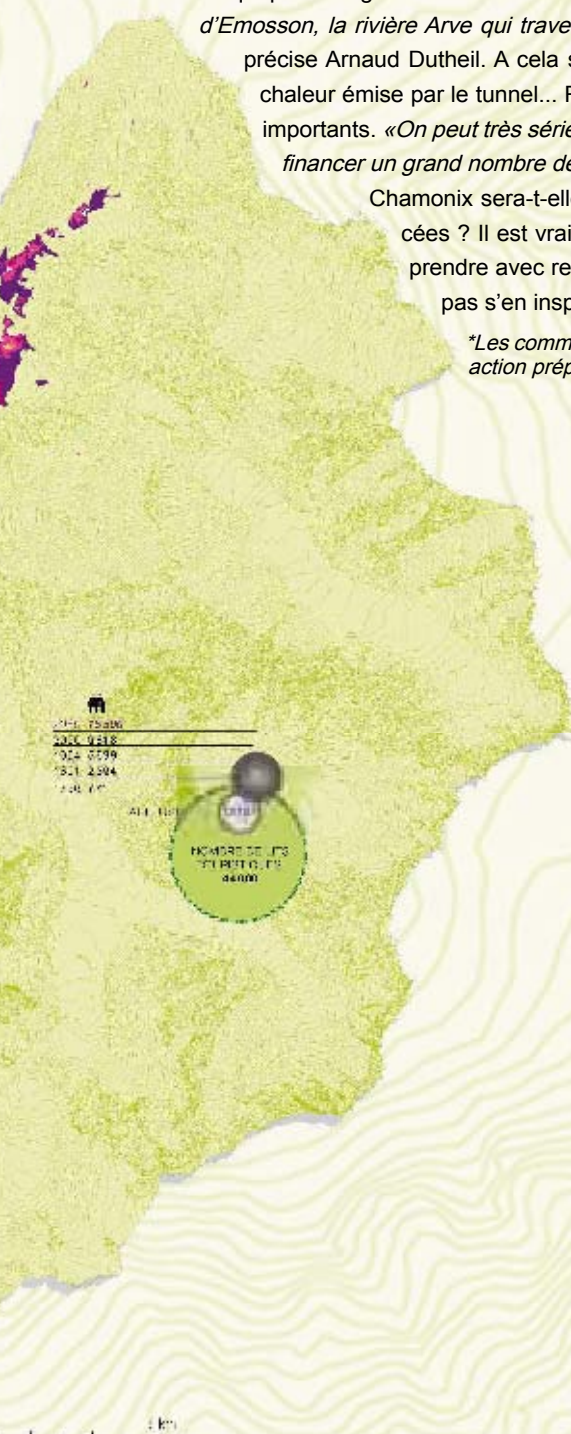


Photo © Pierre Vallet

Évolution des surfaces urbanisées du territoire communal depuis 1730.

zones urbanisées

- Plan 1730 (carte sarde)
- Plan milieu du XIX^e (1850 env.)
- Plan début XX^e (1900 env.)
- Plan milieu XX^e (1950 env.)
- Plan début XX^e (2010)
- Projection milieu XX^e (2060)

- Zone naturelle
- Lac

Nombres d'habitants

